



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 4 MARS 2016**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N° 02

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2015**

L'an deux mille seize, le quatre du mois de mars à neuf heures trente minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

NOTA :

*Nombre de conseillers
en exercice : 48*

*Présents : 40
Absents représentés :
7
Absent : 1*

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN, José PAYET, Monique BENARD-DESLAIS, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Emmanuelle HOARAU, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie France RIVIERE, François ROUSSETY, Jessica SELLIER.

Colette FONTAINE, Paulet PAYET, Jean-Jacques VLODY.

- Commune de Saint-Joseph -

Harry MUSSARD, Blanche Reine JAVELLE, Henri-Claude HUET, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON, Marie-Jo LEBON, Rose Andrée MUSSARD, Raymonde VIENNE, Henri-Claude YEBO.

Alin GUEZELLO, Harry MALET (à partir de l'affaire n° 05), Priscilla PAYET, François RIVIERE.

- Commune de L'Entre-Deux -

Isabelle PARIS-GROSSET, André DUPREY.

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE.

REPRESENTES-PROCURATION

- Commune du Tampon -

Catherine TURPIN (*représentée par Albert GASTRIN*).

Béatrice MOREL-CARRERE (*représentée par Paulet PAYET*).

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON (*représenté par Axel VIENNE*), Gilberte GERARD (*représentée par Blanche-Reine JAVELLE*), Marie-Andrée LEJOYEUX (*représentée par Rose-Andrée MUSSARD*), Harry-Claude MOREL (*représenté par Henri-Claude HUET*).

- Commune de l'Entre-Deux -

Bachil VALY (*représenté par Isabelle PARIS-GROSSET*).

ETAIENT ABSENTS

- Commune de Saint-Joseph -

Harry MALET (de l'affaire n° 01 jusqu'à l'affaire n° 04).

- Commune de Saint-Philippe -

Clarita TURPIN.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 02

<p style="text-align: center;">APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2015</p>

Note de synthèse

Le Président soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 27 novembre 2015. Il demande s'il y a des remarques sur ce procès-verbal.

Le procès-verbal est joint en annexe.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 27 novembre 2015.

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 47

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président de la CASUD,



André THIEN AH KOON

